

Compte rendu

GT6 « Proposition de périmètre Natura 2000 Rivière Ellé Zone de l'étang de Priziac

30 juin 2011- Priziac

Présents :

Ange Le Lan	Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan – Président du CoPil
Yves Picart	ONEMA Morbihan
Dominique Williams	Npcb – Eau et Rivières de Bretagne
Marcel Le Lann	Fédération de pêche du Finistère
Dominique Le Niniven	Maire de Priziac
Christophe Janno	Eau et Rivières de Bretagne
Henri de Bronac	FPFPM Syndicat des Producteurs de Forêt Privée du Morbihan
Antoinette Doucerain	Riveraine de Meslan - propriétaire d'un boisement en bordure de l'Ellé
Dominique Doucerain	Riverain de Meslan – propriétaire d'un boisement en bordure de l'Ellé
Daniel Esvan	Bretagne Vivante SEPNE Pays de Lorient
Guy Jouët	Maire de St-Tugdual
Mélanie Ulliac	AMV
Vanessa Thorin	SMEIL – SAGE Ellé-Isole-Laïta
Jean Pierre Cardon	Fédération de Pêche du Morbihan – AAPPMA Entente Haut Ellé
Bérengère Fritz	Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan

Excusés :

Alain Perron	Chambre d'Agriculture du Morbihan
Christophe Tachez	Chambre d'Agriculture du Morbihan – Antenne du Faouët
Jean Manelphe	Syndicat du Scorff
Christophe Hugot	DDTM du Morbihan
Thierry Couespel	Conseil Général du Morbihan - Espaces Naturels Sensibles
Marie-Louise Mounier	Maire de Lanvéneq
Loïc Creac'h	Conseil Général du Finistère – Espaces Naturels Sensibles
Bert Wijlaars	Fédération Départementale de Randonnée Pédestre du Morbihan

Introduction

Ange Le Lan débute la réunion par une restitution du compte-rendu du groupe de travail précédent, portant sur les critères de modifications du périmètre du site Natura 2000 « Rivière Ellé ». Il revient sur les points importants actés lors de la séance, à savoir :

- les modifications de périmètre Natura 2000 sont justifiées par la présence d'espèces et/ou d'habitats d'intérêt communautaire,
- la limite du lit majeur doit être prise en compte sur les linéaires de cours d'eau,
- le travail de proposition d'extension sur des zones test,
- la présentation des propositions et des enjeux Natura 2000 spécifiquement aux professions agricole et forestière.

En l'absence de remarques sur le contenu, le compte-rendu est validé avant de passer à l'ordre du jour du groupe de travail.

1/ Réponse de la DREAL Bretagne sur les modifications de périmètre Natura 2000

➤ [diapositives 2 à 3]

Cette réponse fait suite au courrier envoyé conjointement par le Président du Copil et le Président de la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan à la DREAL Bretagne. Les passages suivants, cités par Ange Le Lan aux participants, soutiennent les décisions prises par le Comité de Pilotage du 6 Avril dernier :

« Lors de l'élaboration du document d'objectifs, la rédaction du diagnostic doit amener à s'interroger, au vu des connaissances naturalistes actualisées sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, sur la cohérence du site Natura 2000. Les critères à prendre en compte pour la délimitation d'un site Natura 2000 sont soit la présence d'un habitat d'intérêt communautaire, soit la présence d'une espèce de flore ou de faune d'intérêt communautaire et de son habitat avec dans les deux cas la prise en compte de la dimension fonctionnelle [...]. Secondairement viennent des critères opérationnels [...] comme le recalage sur des parcelles cadastrales quand cela est possible.

Les données naturalistes [...] et scientifiques [...] s'étant enrichies depuis la délimitation de l'actuel site Natura 2000, il est tout à fait pertinent de réfléchir à une modification de son périmètre. [...]

Il apparaît important de mener cette réflexion sur l'ensemble du périmètre, avec, par ordre décroissant de priorité :

- *La reconnexion « Pont Blanc – marais de Plouray » ;*
- *Le secteur des marais de Magoar ;*
- *Le secteur de l'étang de Priziac, du Naïc et du ruisseau de St Antoine ;*
- *Des ajustements à la parcelle sur les cours d'eau ou portions de cours d'eau. »*

2/ Proposition de nouveau périmètre sur la commune de Priziac

➤ [diapositives 4 à 6]

Bérengère Fritz rappelle que le but du travail de modification du périmètre du site est d'améliorer la cohérence et la fonctionnalité écologique du site pour préserver les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

De plus, ce travail doit permettre une meilleure gestion à long terme du site Natura 2000 « Rivière Ellé » en favorisant les opportunités de contrats Natura 2000.

Pour construire la proposition, les données utilisées sont, en plus des fonds de carte IGN, photographies aériennes et parcelles cadastrales :

- l'inventaire des zones humides de la commune validé en CLE du SAGE Ellé-Isole-Laïta,
- le Registre Parcellaire Graphique de 2009 issu de Géo portail
- la limite du lit majeur, numérisée sur la base des lignes topographiques de l'IGN
- les espèces recensées par le Collectif Bassin Ellé

Concrètement, les participants disposent des cartes citées précédemment et imprimées sur transparents. Cela permet de superposer les couches de données, en parallèle de celles projetées sur écran. Ainsi, les enjeux du territoire de la commune en terme d'activités et de patrimoine naturel ressortent plus facilement et les propositions d'extension du site Natura 2000 se justifient logiquement à partir du périmètre existant et en fonction des données espèces et habitats et de la continuité écologique.

Conclusion

Cette réunion de travail a permis d'établir les contours de la proposition d'extension sur la commune de Priziac. Ceux-ci demandent à être affinés en fonction des parcelles cadastrales et des limites du paysage. Concrètement, Bérengère Fritz transmettra par mail aux participants la proposition affinée pour d'éventuelles corrections à apporter.

Ensuite, comme rappelé en début de séance, la proposition affinée va être présentée en comité restreint aux représentants des professions agricole et forestière. Cette rencontre déterminera le devenir de la proposition, à savoir, une validation en l'état, des modifications à la marge ou un rejet total. Dans ce dernier cas, le Comité de Pilotage devra se prononcer sur les suites à donner à la proposition d'extension sur la commune de Priziac.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, **Ange Le Lan** remercie les participants et clôture la réunion de travail.

Ange LE LAN

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rivière Ellé »

P/O

